



## Récapitulatif des emplois des temps de l'indicatif

### 1)- Le présent :

#### 1-1)- Le présent momentané :

Parfois le *présent* exprime exactement le moment précis, c'est-à-dire une *action momentanée*.

Exemple : - « Une heure **sonne** au loin ». (A.DAUDET).  
- Tout à coup, un éclair **sillonne** la nue.

Boileau dit : « Le moment où je parle est déjà loin de moi », l'action qu'exprime le présent se produit bien au moment actuel, mais fréquemment elle déborde vers l'*avenir* ou vers le *passé*, ou bien *à la fois* vers l'*avenir* et le *passé*.

Exemple : - « Midi : le Marais **déjeune** ». (A.DAUDET).  
- « Huit ans déjà passés, une impie étrangère  
Du sceptre de David **usurpe** tous les droits ». (RACINE).

#### 1-2)- Le présent d'habitude :

Le présent s'emploie également pour exprimer une *action* qui est *répétée* ou *habituelle*.

Exemple : - Chaque jeudi, nous **vagabondons** à travers bois.

#### 1-3)- Le présent général :

Le présent peut marquer un *fait durable* et même un *fait éternel* et qu'on peut considérer comme *toujours présent*.

Un *même verbe*, selon le contexte, peut avoir au *présent* des *valeurs différentes* :

▪ *Action durable*, mais d'une *durée limitée* : —————→ Le menuisier **tourne** un pied de table.

▪ *Action d'une durée illimitée*, vérité

d'ordre général où le présent a un caractère d'éternité et de permanence : —————→ La terre **tourne**.

▪ Un *fait d'expérience* :

Exemple : - « Le ciel de Paris **sourit, menace, caresse, s'attriste et s'égaie** comme un regard humain ». (A.FRANCE).

▪ Un *fait scientifique* :

Exemple : L'eau **bout** à 100 degrés.

- Un *proverbe* ou une *sentence morale* :

Exemple : - « Le travail **est** un trésor ».

- « On **a** souvent besoin d'un plus petit que soi ».

#### 1-4)- Le présent de narration ou présent historique :

- Le présent s'emploie au lieu du passé dans le récit de faits qui frappent si vivement l'esprit du

narrateur qu'il se les représente comme s'accomplissant au moment où il parle :

**Exemple :** - « Turenne **meurt**, tout **se confond**, la fortune **chancelle**, la victoire **se lasse** ». (FLECHIER).

- « Hier, il **m'appelle** et **me parle** de vous ». (BOILEAU).

Fréquemment, l'écrivain interrompt la série des *imparfaits* et des *passés simples*, et il emploie le *présent* afin de nous mettre sous les yeux le tableau vivant des événements passés ; c'est un art difficile que d'alterner.

**Exemple :** - « L'attelage **suait**, **soufflait**, était rendu.

Une mouche **survient** et des chevaux **s'approche** ». (LA FONTAINE).

- « Je ne **savais** plus où j'**étais** ; enfin j'**aperçois** la porte, je **viens** à bout de sortir du temple et je **m'éloigne** ». (J.J.ROUSSEAU).

- « Il **ouvrit**, il **passa** la lampe, puis il **entre** pieds nus ». (P.L.COURIER).

### 1-5)- Le futur immédiat :

Le *présent* sert aussi à exprimer une *action future* que l'on veut présenter comme *imminente* et certaine.

**Exemple :** - « Et ce jour effroyable **arrive** dans dix jours ». (RACINE).

- « Je **suis** de retour dans un instant ». (MOLIERE).

- Je vais partir. (ici le verbe **aller** est employé comme un véritable auxiliaire).

### Remarque :

1°- Après « **si** », le présent *équivalent* au futur, quand la *proposition principale* est elle-même au *futur*.

#### Exemple :

- Si tu y **vas**, j'irai. (D'autres langues disent logiquement : si tu iras).

La *proposition principale* peut être elle-même au *présent* avec le *sens futur*, et l'affirmation en est ainsi renforcée : - Si tu y **vas**, j'y vais.

#### Exemple :

- « S'il **me vient** jamais une plainte sur votre compte, je vous **fais** perdre un état que vous **remplissez** si mal ». (DIDEROT)

2°- Le présent accompli marque l'état présent résultant d'une action achevée, accompli.

**Exemple :** - Vous **écrivez** trop tard, la place est donnée. **C'est l'équivalent de :**  
- On a donné la place à un autre : il l'a...(action passé, résultat présent).

## 2 – L'imparfait :

### a)- L'action qui dure dans le passé :

- L'imparfait marque qu'une action était en train de se faire, en cours d'accomplissement, à un certain moment du passé, en d'autres termes, l'imparfait exprime une action *inachevée dans le passé*, ou une *nuance de présent dans le passé*.

### 1°- Les actions contemporaines simultanées :

- L'imparfait peut servir à marquer qu'*une action était en cours au moment où une autre s'est produite*.

**Exemple :** - « Comme le soir **tombait**, l'homme sombre **arriva**.... ». (V.HUGO).

**Explication :** - Au moment précis où Caïn (l'homme sombre) arriva, il y avait un certain temps que le soir tombait, et il continuait encore à tomber. Alors que le *passé simple* (arriva) marque un moment

bref, précis du passé (comme le ferait un point sur une ligne), l'*imparfait* (tombait), lui sert à marquer la durée de l'action (comme le ferait une ligne).

2°- L'imparfait peut servir à marquer que *plusieurs actions étaient en cours en même temps*, qu'elles *duraient ensemble*.

**Exemple :** - « Le soir **tombait**, la lutte **était** ardente et noire ». (V.HUGO)

### **Remarque :**

- Deux (02) *passés simples* peuvent fort bien exprimer des *faits simultanés*, mais ils *ne* les évoquent *pas* sous l'aspect de la durée.

**Exemple :** - C'est là qu'il **vécut** et qu'il **travailla**.

### **b)- La description d'un tableau :**

-Fréquemment ces *actions qui durent et se développent*, ce sont des *imparfaits en série* qui *présentent* côte à côte *les divers éléments d'une description*, les groupent, les enchaînent et les coordonnent dans un tableau d'ensemble ; ces *actions différentes*, mais qui *s'accomplissent simultanément*, apparaissent, *non pas* comme des *événements se succédant*, mais comme les *éléments, les détails d'un tableau d'ensemble*.

C'est pourquoi, on peut dire que *l'imparfait* est le *temps descriptif par excellence*, le temps *pittoresque* de la langue française.

**Exemple :** - « Il **neigeait** ! On était vaincu par sa conquête ;  
Pour la première fois l'aigle **baissait** la tête.  
Sombre jours ! L'empereur **revenait** lentement,  
Laisant derrière lui brûler Moscou fumant.  
Il **neigeait** ! L'âpre hiver **fondait** en avalanche.... ». (V.HUGO).

-Un *seul imparfait* peut suffire pour présenter un *être* dans *son aspect*, ses *mœurs*, son *caractère*, sa *nature physique* et *morale*, son *état durable et permanent*.

**Exemple :** - « La veilleuse **arrondissait** au plafond une clarté tremblante ». (G.FLAUBERT).  
- « Sa barbe **était** d'argent comme un ruisseau d'avril ». (V.HUGO)  
- « Il **était** une fois un roi..... ». (passé ou se place une action prolongée).

Dans *un récit*, le *décor* et le *cadre*, les *observations*, les *réflexions* de l'auteur, les *circonstances*, sont introduits à *l'imparfait*.

De même, l'*imparfait* s'emploie pour donner une *explication*, un *commentaire*, faire une *constations* ou une *observation* à propos d'un *fait passé*.

**Exemple :** - « Hamilcar s'**arrêta** : de grands arbres calcinés **barraient** le chemin ». (G.FLAUBERT).  
- « La chèvre **entendit** derrière elle un bruit de feuille : c'**était** le loup ». (A.DAUDET).

### **c) – Les actions habituelles :**

- L'imparfait exprime non seulement les *actions qui durent et se développent*, mais aussi les *actions qui se répètent et deviennent habituelles*.

**Exemple :** - « On le **visait** sans cesse, on le **manquait** toujours ». (V.HUGO).  
- « Tous les matins, au petit jour, nous **étions** sur pied ». (A.DAUDET).

### **d)- Valeurs particulières de l'imparfait :**

1- Les verbes **venir**, **aller**, peuvent marquer un **passé récent** ou un **futur rapproché**.

**Exemple :** - « Un jour deux pèlerins sur le sable rencontrent  
Une huître que le flot y **venait** d'apporter ». (LA FONTAINE).  
- « Elle **allait** grandir maintenant ». (G.FLAUBERT).

2- L'imparfait a le sens d'un *conditionnel passé* dans la *proposition principale* où il marque la *supposition* : Il signale alors que la réalisation a été proche.

**Exemple :** - « Si j'avais dit un mot, on vous **donnait** la mort ». (VOLTAIRE).  
- « Si la reine avait été crue, l'affaire **était** décidée ». (BOSSUET).  
(aurait été décidée).

- L'imparfait a le sens d'un *conditionnel présent* dans la *subordonnée de supposition* introduite par « si ».

**Exemple :**

- Si vous **sortiez**, je **sortirais**. (« Si vous sortiriez », dit la *langue populaire*).  
- « Dieu s'il **allait** me parler à l'oreille ». (V.HUGO).  
- Il peut exprimer un *souhait*, un *désir*, un *conseil*, une *suggestion*, dans les *propositions principales* ou *indépendantes* commençant par « si ».

**Exemple :** - Si jeunesse **savait** !

- « Si je **pouvais** remplir mes coffres de ducats ! » (LA FONTAINE).

3-L'imparfait exprime une *affirmation atténuée* :

**Exemple :** - Je **venais**, monsieur, vous prier de... ( au lieu de : *je viens*).

4-L'imparfait *remplace le présent* dans le *style indirect* :

**Exemple :** - « La dame au nez pointu répondit que la terre **était** au premier occupant ». (LA FONTAINE).  
(La terre **est** au premier occupant).  
- Il a écrit qu'il **était** malade = Il a écrit : je **suis** malade.

e) – **Imparfait et présent :**

L'imparfait a pour *les actions passées le même rôle* que le *présent* pour *les actions actuelles*.

• Tableau **descriptif** :

**Exemple :** - L'herbe **verdoyait**, les oiseaux **chantaient**, c'**étaient** le printemps.  
- L'herbe **verdoie**, les oiseaux **chantent**, c'**est** le printemps.

• **Action habituelle** :

**Exemple :** - Chaque jour nous **nous promenions** au bord de l'eau.  
- Chaque jour nous **nous promenons** au bord de l'eau.  
- « En ce temps-là, la vieillesse **était** une dignité, aujourd'hui elle **est** une charge ». (CHATEAUBRIAN)

3)- **Le passé simple :**

a- **Un fait passé pur et simple :**

-Le passé simple exprime *un fait* qui s'est *produit dans le passé*, sans en *souligner la durée*, ni les *liens* possibles avec *le présent*.

**Exemple :**

-Napoléon **naquit** en 1769 et **mourut** en 1821. (Faits datés avec précision par des compléments de temps).

- « Un vent frais **m'éveilla**, je **sortis** de mon rêve ». (V.HUGO) (Action tout à fait passée).

b- **Un temps narratif :**

- Actuellement, le passé simple exprime rarement un fait unique ; il est par excellence *le temps du récit* suivi : *narrations historiques, voyages et aventures, contes*. Il *marque* avec netteté et vigueur

- *la succession chronologique des événements passés, dans l'ordre même où ils se sont écoulés* ; il nous fait passer sans arrêt d'un fait à l'autre, et *chaque fait apparaît détaché du suivant*, sans qu'il y ait une idée de répétition, ou d'habitude, ou de simultanéité.

**Exemple :**

-« Tout une cavalerie **descendit** d'un même mouvement la colline de la Belle-Alliance, **s'enfonça** dans le fond redoutable où tant d'hommes déjà étaient tombés, y **disparut** dans la fumée, puis, sortant de cette ombre, **reparut** de l'autre côté du vallon... ». (V.HUGO).

**c- Passé simple et imparfait :**

**Imparfait.**

-Il s'emploie pour des actions passées qui durent; et se prolongent ou qui se répètent.

**Passé simple.**

-Il s'emploie pour des actions passées brèves et non répétées, déjà achevées, et qui se succèdent rapidement.

**N-B :**

-L'emploi de ces *deux (02) temps* dans *une même phrase* ou dans *un même récit* permet des effets de style intéressants, notamment des oppositions entre certains faits du passé qu'on veut faire paraître longs et prolongés, et certains autres faits qui surviennent tout à coup et que l'on veut faire paraître rapides.

-Une *succession de faits* au *passé simple* est fréquemment *interrompue* par *un* ou *plusieurs imparfaits* qui permettent de *peindre l'attitude d'un personnage* et *l'aspect des choses* à ce moment ; *la narration des faits se poursuit ensuite au passé simple*.

**Exemple :** - « Il **marcha** trente jours ; il **marcha** trente nuits ;  
Il **allait** muet, pâle et frémissant aux bruits...  
Il **atteignit** la grève..... ». (V.HUGO).

**Remarque :**

-La 1<sup>ère</sup> personne du singulier du *passé simple* et de *l'imparfait* de l'indicatif des verbes en « er » ont *presque la même prononciation*. Pour éviter la confusion, il faut se rapporter au sens de l'action, l'on peut aussi penser à la personne correspondante du pluriel.

**Exemple :** - « L'officier dit alors : Autre valise ?  
Je n'en **possédais** pas et lui **expliquai**. Il n'en **avisa** pas moins un carton à  
Chapeau féminin qu'il **bouleversa** ». (P.VIALAR).

- Je n'en **possédais** pas ; nous n'en **possédions** pas : Imparfait (A.I.S).
- Je le lui **expliquai** ; nous le lui **expliquâmes** : Passé simple (A.I).

**d- Passé simple et présent :**

- Bien que l'on puisse marquer la *succession des faits*, soit par le *passé simple*, soit par le *présent de narration*, ou même à la fois par l'un et par l'autre dans le même récit, chacun de ces deux (02) temps a sa valeur propre.

- Le *présent* donne au *récit* la *rapidité* de la vie réelle et l'impression d'une histoire vraie, mais seul le *passé simple* marque nettement la succession historique de faits achevés.

C'est qu'en effet le *présent de narration* semble garder quelque chose des autres valeurs du présent, et souvent à la narration des faits passés s'ajoutent une idée de durée et une nuance descriptive. En outre, seul le *passé simple* donne l'impression du lointain dans le temps et dans l'espace, et par

conséquent, il convient parfaitement pour rendre le mystère et la poésie des contes de fées et des légendes du passé....

**Remarque :**

- « Le *passé simple* est en train de devenir un *temps exclusivement littéraire* ». (F.BRUNOT).  
Sauf dans le **Midi** de la France, il tend à *disparaître* de la *correspondance familière* et de la *conversation courante* où il est *remplacé* par le *passé composé*.

**4 – Le passé composé :**

a)- Il exprime un *fait récent*.

**Exemple :** J'ai fini mon travail.

**Remarque :**

- Vers le début du 17<sup>ème</sup> siècle s'établit même *cette règle* qu'un *événement ne pouvait être mis au passé simple qu'après une nuit écoulée : tout ce qui s'était passé depuis la nuit dernière ne pouvait*

*être qu'au passé composé*. Mais cette règle ne fut pas longtemps observée et MOLIERE écrit :  
« Souvenez-vous de la dame que vous avez envoyée dans l'autre monde il y a trois jours ».

b)- Il exprime un *fait passé* qui se *prolonge* dans le *présent* ou se rattache au présent par ses résultats, ses conséquences.

**Exemple :**

- « J'**ai lu** dans quelque endroit qu'un meunier et son fils... ». (LA FONTAINE).

(*et le fait continue à rester présent dans la mémoire*).

- « La crainte fit les dieux, l'audace **a fait** les rois ».

(*Fit les dieux autrefois, dans un temps qui n'est plus ; a fait les rois qui règnent encore*).

- Nous **avons loué** une maison qui nous plaît beaucoup.

(*L'action se prolonge dans le présent par ses résultats*).

- J'**ai promis**.

(*On entend par là que les conséquences de la promesse se font toujours sentir*)

c- *Aujourd'hui*, il remplace fréquemment le *passé simple* pour exprimer soit :

◆ une *action complètement écoulée*,

◆ une *action dont on précise la date*.

**Exemple :** - Victor Hugo **est né** à Besançon en 1802.

- Ce matin-là, nous **sommes arrivés** de bonne heure.

- **Passé simple et passé composé :**

Le *passé simple* rejette nettement l'action dans le *passé*, alors que le *passé composé*, par suite de la valeur de l'auxiliaire (j'ai, je suis) laisse *un lien* entre l'action *passée* et le *présent*.

**Exemple :** - Il nous **offensa**, mais il **s'est repenti**.

- « Un Belge qui **resta** et **vit** la bataille des hauteurs voisines nous dit  
l'ineffaçable impression qu'il **a conservé** ». (MICHELET)

- **Sens particuliers du passé composé :**

- Le passé composé peut avoir la valeur  $\longrightarrow$  - Attendez-moi, j'ai fini dans un instant.  
d'un futur antérieur.

- On l'a employé parfois avec la valeur  $\longrightarrow$  - Vous dont j'ai pu (j'aurais pu) laisser  
vieillir l'ambition.  
d'un conditionnel passé.

## 5- Le passé antérieur :

### a) – Le passé antérieur dans les subordonnées de temps :

- Le passé antérieur s'emploie surtout dans les **propositions subordonnées de temps**, et il y exprime un fait qui *s'est passé immédiatement avant un autre*.

**Exemple :** - « Quand ils **eurent fini** de clore et de murer,  
On mit l'aïeul au centre en une tour de pierre ». (V.HUGO)  
- « A peine y **fus-je rentré** que la frayeur me reprit ». (J.J.ROUSSEAU).

### Remarques :

- Généralement le passé antérieur *est formé* du **passé simple de l'auxiliaire** et du **participe passé du verbe conjugué**. On dit que c'est *un passé du passé*.

- Fréquemment, le passé antérieur *date un fait comme immédiatement antérieur à un autre fait* : ces deux (02) faits exprimés l'un au **passé antérieur**, l'autre au **passé simple**, sont des faits isolés.

### Exemple :

- La cigale se **trouva** fort dépourvu quand la bise **fut venue**.  
(*La proposition principale est au passé simple*).  
- Cependant, un autre temps du **passé**, et même un **présent**, peuvent se trouver dans la **proposition principale**.

### Exemple :

- « Quand il **se fut assis** sur sa chaise dans l'ombre,  
Et qu'on **eut** sur son front fermé le souterrain,  
L'œil était dans la tombe et regardait Caïn ». (V.HUGO).  
- « Après qu'il **eut brouté**, trotté, fait tous ses tours,  
Jeannot Lapin **retourne** aux souterrains séjours ». (LA FONTAINE).  
- Souvent le passé antérieur suit les locutions « **dès que, aussitôt que, à peine... que** », qui marquent l'antériorité immédiate. Mais on peut dire : « Dix ans après qu'il **eut quitté** le pays, il y **revint** ». Et inversement l'on peut se servir du **plus-que-parfait** pour marquer la *succession immédiate des actions*.

### Exemple :

- « J'**avais** à peine **fait** quelques pas lorsqu'un bruit léger me **tira** de ma rêverie ». (V.HUGO).

### b)- Le passé antérieur dans les propositions indépendantes :

- Le passé antérieur est très rare dans les **propositions indépendantes** (ou **principales**) ; il y exprime *l'achèvement complet et rapide de l'action*.

**Exemple :** - « Et le drôle **eut lapé** le tout en un moment ». (LA FONTAINE).  
- « En quelques minutes il **eut atteint** le sommet et commença à descendre l'autre versant ». (R.BAZIN).

### c)- Un passé surcomposé :

- Le **passé antérieur**, tout comme le **passé simple**, est *peu employé dans le langage courant* qui, pour le remplacer, a créé un **temps nouveau**, formé *à l'aide du passé composé*.

### Exemple :

- Au lieu de dire : - Dès qu'il eut commencé....  
On dit : - Dès qu'il **a eu commencé**.... (Action complètement et rapidement achevée).  
- Il ne faut pas croire que le **passé surcomposé** soit inconnu dans la langue littéraire.

### Exemple :

- « Quand Dieu m'a **eu donné** une fille, je l'ai appelée Noémie ». (RENAN).
- « Quand j'**ai eu perdu** ma pauvre défunte, j'allai dans les champs pour être seul ». (FLAUBERT).

### 6- Le plus-que-parfait :

a)- Ainsi que le passé antérieur, il *date un fait comme antérieur à un autre fait passé*.

- Exemple : - « Le cheval reconnu qu'il **avait fait** folie ». (LA FONTAINE).  
- « Il pensait à cette forêt de Montfermeil : ils l'**avaient traversé** ensemble ». (V.HUGO).

(L'action est complètement passée quand se produit cette autre : il **reconnut**, il **pensait**).

b)- Il s'emploie fréquemment dans *les propositions indépendantes* (le passé antérieur rarement) pour marquer *une action complètement achevée*.

- Exemple : - « Il **avait** tout le jour **travaillé** dans son aire ». (V.HUGO).

- « Soudain, il partit, ce coup ! Hautot père **avait tiré** ». (MAUPASSANT).

c)- Il s'emploie fréquemment en rapport avec *l'imparfait*, et il prend alors la valeur de ce temps : comme lui, il indique des actions qui *se répètent* ou qui *se prolongent* (le passé antérieur jamais).

#### Exemple :

- « Quand il **avait gagné**, il *s'offrait* un bon dîner ». (G.DE.MAUPASSANT).  
(Plus-que-parfait d'habitude et imparfait).

- Les bois d'Auberive **avaient mis** leurs habits de printemps ;  
les prés **avaient reverdi** ; les bourgeons **avaient poussé**, le sol léger des  
futaies **se couvrait** de pervenches ». (A.THEURIET).  
(Plus-que-parfait descriptifs et imparfait).

d)- Le plus-que-parfait prend quelques-unes des valeurs particulières de l'imparfait :

- Exemple : 1- Hélas ! Si j'**avais su** ! (regret, désir).  
2- Si j'**avais travaillé**, j'**aurais réussi**. (supposition).  
3- Il a dit qu'il **était arrivé** de bonne heure. (style indirect).

Dans le 2<sup>ème</sup> exemple, le *plus-que-parfait* remplace *le conditionnel passé* si, quand *la principale* est au *conditionnel passé*.

#### Remarques :

- Le plus-que-parfait est formé de *l'imparfait de l'auxiliaire* et du *participe passé du verbe conjugué*.
- Le plus-que-parfait est également *un passé du passé*.

### 7- Le futur simple :

- Le futur simple exprime une *action qui se rapporte à l'avenir*.

- Exemple : - « Il est dimanche, cette lettre ne **partira** que mercredi ». (Mme.DE.SEVIGNE).  
- « Je vous **paierai** avant l'août, foi d'animal ». (LA FONTAINE).

#### Remarque :

Parfois, cependant, dans les *réécits historiques* ou *descriptifs*, le futur marque *un fait passé*, mais qui est *futur* par rapport à un autre point du passé choisi par le narrateur.

Exemple : - Désormais Louis XVI **dira**....

- On **verra** bientôt (ou on va voir) de graves événements s'accomplir :



(C'est une sorte de prophétie concernant les conséquences d'un fait historique).

### **Les valeurs particulières du futur simple :**

a)- Il peut marquer un *ordre*, une *demande*, un *conseil*, une *invitation*, surtout à la 2<sup>ème</sup> personne (futur de commandement).

**Exemple :** - « Tes pères et mères **honoreras** ».

- « Tu **feras** apporter à boire en même temps ». (V.HUGO).

a- Il peut marquer aussi une *affirmation atténuée de politesse*, surtout à la 1<sup>ère</sup> personne (futur de politesse).

**Exemple :** - Je vous **avouerais** que je ne partage pas cette opinion.

### **- Remarques sur la formation et la valeur du futur :**

1<sup>o</sup>- Le futur est formé de *l'infinitif* : « chanter, finir, sortir » et des *terminaisons* : « ai, as, a » ; *je chanterai* équivaut étymologiquement à (j'ai à chanter), avec une idée d'intention ou d'obligation : « Je veux chanter, je dois chanter » ; et c'est bien là le sens que nous lui trouvons dans ses divers emplois.

- Le futur proche s'exprime à l'aide du verbe **aller** au *présent* de l'indicatif suivi de *l'infinitif*.

**Exemple :** « .....je **vais dire** à cornoiller de me tuer des corbeaux ». (H.DE.BALZAC).

2<sup>o</sup>-Le futur appartient à l'indicatif, mode de la certitude, et surtout mode des faits simplement constatés et énoncés. Il faut remarquer cependant que l'action futur est de réalisation incertaine, puisqu'elle est rejetée dans l'avenir et qu'elle reste soumise à nos intentions, à nos désirs, à nos prévisions, à nos promesses, à nos résolutions, à divers conditions qui peuvent ne pas se réaliser ; c'est pourquoi le futur s'apparente aux modes impératif, conditionnel et subjonctif.

## **8- Le futur antérieur :**

### **- Le futur antérieur dans les propositions subordonnées :**

- Le futur antérieur exprime *l'antériorité dans l'avenir*, c'est-à-dire qu'il exprime *une action qui sera accomplie avant l'action marquée par le futur simple*, en d'autres termes il exprime qu'une action sera accomplie quand une autre se fera.

**Exemple :** - « Quand j'**aurai terminé** avec lui je **serai** à vos ordres ». (P.MERIME).

- « **Remuez** votre champ dès qu'on **aura fait** l'août ». (LA.FONTAINE).

(Ce temps futur de la **principale** est ici un **impératif**).

- Le futur antérieur peut se trouver dans *la proposition principale*.

**Exemple :** - J'**aurai terminé** quand vous **reviendrez**.

- « Quand le soleil s'**éteindra**, les hommes **auront disparu** depuis longtemps ».

(A.FRANCE).

### **- Le futur antérieur dans les propositions indépendantes :**

a)- Il y exprime *le résultat considéré comme déjà accompli d'une action future*.

**Exemple :** - « Attends-moi ici, je **serai** bientôt **revenu** ». (A.DE.MUSSET).

- « Dans cinq minutes je vous **aurai rejoints** avec les autres ». (M.GENEVOIX).

(L'action sera si prochainement et si rapidement accomplie qu'on la considère déjà comme acquise).

b)- Il y exprime *une action passée*, et non plus futur, avec le plus souvent une *nuance* de possibilité, de *conjoncture* et d'*incertitude* ; c'est un *futur de supposition* et de *probabilité*.

**Exemple :** - Il n'est pas arrivé, il **aura manqué** son train.

(Sens : il doit avoir manqué son train, il l'a sans doute manqué).

- « On vous **aura** sans doute **forgé** cent contes de lui ». (MOLIERE).
- « J'**aurai** mal **entendu**, ou ce vieillard se sera trempé ». (P.MERIME).
- Après des années d'efforts, Blériot enfin **aura connu** la joie de franchir la Manche d'un coup d'aile.

(Sens passé : il a connu, mais ici sans nuance d'incertitude).

### Autres moyens d'exprimer l'action futur :

1°- **L'avenir prochain** : Se marque à l'aide du *présent*.

Exemple : - Je pars demain ; Je dois revenir bientôt.

2°- **L'impératif** : Il exprime en général des *actions futures* ; il en est souvent de même pour le *présent du conditionnel* et le *présent du subjonctif*.

Exemple : - **Revenez** de bonne heure.  
- Si vous pouviez, vous **reviendriez** de bonne heure.  
- Il faut que vous **reveniez** de bonne heure.

3°- **Le futur dans le passé** :

Comparez : - Il dit aujourd'hui qu'il **arrivera** demain ou qu'il **sera arrivé** demain.

et : - Il **disait** hier qu'il **arriverait** demain ou qu'il **serait arrivé** demain.

(*Style indirect*).

- Il y a là deux (02) *actions futures*, l'une par rapport au *présent (il dit)*, l'autre par rapport au *passé (il disait)* ; celle-ci prend la forme du *conditionnel (présent ou passé)* ; c'est un *futur* par rapport au *passé*.

**N-B** : Le futur antérieur est formé du **futur simple de l'auxiliaire** et du **participe passé du verbe conjugué**.

### Valeur exacte des temps :

Ce n'est pas l'étude attentive du texte que nous pouvons reconnaître la **valeur exacte** de tel ou tel **présent**. Il en est de même pour chacun des autres temps de l'**indicatif** : en effet, les temps se substituent fréquemment les uns aux autres, soit pour exprimer une nuance de la pensée, soit pour attirer ou soutenir l'attention, et à chaque instant, sous un temps apparent, il y a un temps réel qui se dérobe mais que l'on peut retrouver.

### Remarque :

Un *temps composé* du mode **indicatif** est formé de l'auxiliaire **avoir** ou **être** et du **participe passé** du *verbe conjugué*.

<i>Passé composé</i>	<i>Plus-que-parfait</i>	<i>Passé antérieur</i>	<i>Futur antérieur</i>
Présent de l'indicatif de l'auxiliaire + Participe passé du verbe conjugué	Imparfait de l'indicatif de l'auxiliaire + Participe passé du verbe conjugué	Passé simple de l'auxiliaire + Participe passé du verbe conjugué	Futur simple de l'auxiliaire + Participe passé du verbe conjugué.